

ÉCOLE DES SPORTS

Inscription Ecole de l'eau

Septembre/Octobre 2025

Retourner la fiche d'inscription avant le 15 septembre 2025 pour septembre/octobre

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

☐ Cycle découverte ☐ Cycle sauvetage

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

ALSH d'inscription ☐ Saint-Médard ☐ Villecomtal sur Arros

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 20.....

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'école de l'eau de l'école des sports.

À noter :

Matériels nécessaires : bonnet de bain, maillot de bain, serviette, lunette de natation, gourde

Nombre de places limitées 16 par cycle (1 groupe Villecomtal, 1 groupe Saint-Médard)

L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle **OBLIGATOIREMENT - 1 cycle** par enfant

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école de l'eau est d'ouvrir la pratique des sports aquatiques à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉCOLE DES SPORTS

Inscription Ecole de l'eau

Avril / Mai / Juin / Juillet 2026

Retourner la fiche d'inscription avant le 6 avril 2026 pour avril/mai/juin/juillet

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

☐ Cycle découverte ☐ Cycle sauvetage

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

ALSH d'inscription ☐ Saint-Médard ☐ Villecomtal sur Arros

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 20.....

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'école de l'eau de l'école des sports.

À noter :

Matériels nécessaires : bonnet de bain, maillot de bain, serviette, lunette de natation, gourde

Nombre de places limitées 16 par cycle (1 groupe Villecomtal, 1 groupe Saint-Médard)

L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle **OBLIGATOIREMENT - 1 cycle** par enfant

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école de l'eau est d'ouvrir la pratique des sports aquatiques à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉCOLE DES SPORTS

Inscription Escalade

Novembre 2025

Retourner la fiche d'inscription avant le 29 octobre 2025

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

Lieu d'inscription ☐ Saint-Médard ☐ Villecomtal sur Arros

Pointure (pour le prêt de chaussures d'escalade) :

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 20.....

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'activité Escalade de l'école des sports.

A noter :

Matériels nécessaires : Tenue de sport, gourde

Nombre de places limitées 16 par cycle (1groupe Villecomtal, 1 groupe Saint-Médard)

L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle OBLIGATOIREMENT

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école des sports est d'ouvrir la pratique des activités physiques et sportives à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

ÉCOLE DES SPORTS

Inscription Badminton

Novembre / Décembre 2025

Retourner la fiche d'inscription avant le 17 novembre 2025

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

Lieu d'inscription ☐ Saint-Médard ☐ Villecomtal sur Arros

Pointure (pour le prêt de chaussures d'escalade) :

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 20.....

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'activité Escalade de l'école des sports.

A noter :

Matériels nécessaires : Tenue de sport, gourde

Nombre de places limitées 16 par cycle (1 groupe Villecomtal, 1 groupe Saint-Médard)

L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle OBLIGATOIREMENT

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école des sports est d'ouvrir la pratique des activités physiques et sportives à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

ÉCOLE DES SPORTS

Inscription Ski de fond

Janvier / Février 2026

Retourner la fiche d'inscription avant le 15 décembre 2025

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

Lieu d'inscription ☐ Saint-Médard ☐ Villecomtal sur Arros

Pour le prêt de matériel :

Pointure : Taille :

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 20.....

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'activité Ski de fond de l'école des sports.

A noter :

Matériels nécessaires : tenue de ski assortie de gants, bonnet, lunette, petit sac à dos, gourde
L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle OBLIGATOIRE

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école des sports est d'ouvrir la pratique des activités physiques et sportives à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.

ÉCOLE DES SPORTS

Inscription Vélo tout chemin

Mars / Avril 2026

Retourner la fiche d'inscription avant le 9 février 2026

soit par mail : sports@astaracarros.fr soit par courrier à : CIAS AAG - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

Lieu d'inscription ☐ Saint-Médard ☐ Villecomtal sur Arros

Taille (pour le prêt de vélo) :

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 20

Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription à l'activité Vélo Tout Chemin de l'école des sports.

A noter :

Matériels nécessaires : Tenue de sport, gourde

Nombre de places limitées 16 par cycle (1groupe Villecomtal, 1 groupe Saint-Médard)

L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle OBLIGATOIREMENT

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école des sports est d'ouvrir la pratique des activités physiques et sportives à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.